

à la gorge par les énormes dettes qu'on leur a fait contracter ils ont du abandonner, ou voient l'avenir avec angoisse. Les plans Mansholt ou Védel, tous les projets gouvernementaux condamnent l'agriculture "néo-artisanale" dans la quelle ils avaient espéré au profit de l'agriculture capitaliste de très grosses exploitations. Michel Phlipponneau, spécialiste incontesté de géographie régionale décrit ainsi la physionomie de l'agriculture bretonne en 1985 :

" Vraisemblablement, à coté de quelques grandes exploitations devenues économiquement viables, en pratiquant sur des grandes surfaces un élevage extensif, il subsistera surtout des exploitations reliques d'agriculteurs agés, essayant de vivre en attendant la retraite qui permettra d'affecter leurs terres à l'élargissement d'un gigantesque Parc d'Armorique."

Ceux qui restent ce sont aussi les ouvriers qui ont eu le privilège de trouver un emploi sur place. Drole de privilège ! Quand il y a du travail, c'est à l'ombre du chômage. On connaît la réflexion : "un ouvrier à la porte, dix qui attendent pour prendre la place" ! Rien ne résume mieux la situation.

Le chantage à l'emploi permet les bas salaires ; le SMIG pour la moitié des travailleurs bretons. La comparaison avec la moyenne nationale est éloquent, d'autant que la France elle même occupe une place médiocre dans la comparaison avec les autres pays européens :

Salaires moyens annuels en 1963:

	Hommes	Femmes
Bretagne :	8.523 F.	5.811 F.
France :	11.209 F.	7.118 F.

Proportion des salaires annuels inférieurs à 800 F. en 1967 :

Bretagne :	45%
Paris :	17%

La consommation est à la mesure des salaires. On pourrait accumuler les chiffres : en moyenne la consommation et l'équipement des ménages bretons sont inférieurs au moins d'un tiers à la moyenne nationale. Idem pour la santé :

1 médecin pour 798 habitants en Fra.
I " " 1087 " " Bret.

Le chantage à l'emploi sert à faire accepter les conditions de travail dégradantes : exemple le travail au magnétophone dans les usines d'électronique, pourtant refusé dans la région parisienne a été imposé à la CGCT à Rennes, à Ericsson à Brest où les ouvrières doivent d'un bout à l'autre de la journée suivre les consignes qui leur sont données par un magnétophone qui leur impose un rythme...

La moitié des ouvriers bretons travaille dans où ils cumulent tous les désavantages possibles : dureté du travail, horaires démentiels quand il y a des commandes, précarité de l'emploi vu la sensibilité de la branche aux fluctuations du marché, difficulté de s'organiser vu la dispersion sur les chantiers.

Le chantage à l'emploi est enfin à l'arrière plan de la répression anti syndicale qui sévit en Bretagne : Citroën-Rennes en est le bastion avancé. Le syndicalisme de classe y a été mis hors la loi depuis 1966. La CGT et la CFTD ont été écrasées par une organisation, la CFT, qui fait régner la terreur dans et autour de l'usine et s'apparente d'avantage à une milice privée qu'au syndicat qu'elle prétend être. Autres exemples connus : Gilles à Collinée, Oraly à Guidel, Transocéan à Brest et des dizaines d'autres qu'on ne connaît pas parce que la résistance ouvrière ne passe pas le mur du silence.



FELIX CRÉACH DU
GARDIEN DE L'ORDRE
C.A.S 13



LEON CRÉACH DU
GARDIEN DU TERRITOIRE
120 R.I.M.A.



EUSÈBE CRÉACH DU
GARDIEN DU PATRIMOINE
CULTUREL BRETON
PARC D'ARMORIQUE